

Communication de James Smith lors d'une conférence du CRIAT à Bari le 17 mars 2023¹

" Cent ans après : une base de données internationale pourrait-elle aider à évaluer ce que l'émigration massive des Coratini vers la région de Grenoble a apporté au développement socio-économique et culturel de cette dernière ?"

Je m'appelle James Smith. Je suis le président d'une association française appelée Atelier Généalogique. Je suis d'origine britannique, mais je suis un immigré en France. Ma langue de tous les jours et ma principale langue de travail, c'est le français. Alors je vais lire mon intervention en français.

Je tiens à remercier le professeur Biagio Salvemini ainsi que Dott.ssa Angela Barbanente de m'avoir invité à présenter le projet *"Un conte de deux villes jumelées : Corato et Grenoble"*. **Mon objectif est de demander si une base de données internationale sur les migrations en provenance des Pouilles pourrait être créée au CRIAT.** Le sujet de mon intervention, c'est : *" Cent ans après : une base de données internationale pourrait-elle aider à évaluer ce que l'émigration massive des Coratini vers la région de Grenoble a apporté au développement socio-économique et culturel de cette dernière ?"*

Je décrirai donc 4 aspects de notre projet.

Le premier est qu'il a été créé il y a quatre ans dans le but d'aider les descendants d'immigrés à découvrir leurs origines par le biais de la généalogie génétique. Comme vous le savez, la généalogie génétique, en tant que science, s'est développée essentiellement aux Etats-Unis. L'Atelier Généalogique effectue des recherches sur la généalogie coratine depuis six ans et a construit un arbre généalogique de près de 25 000 personnes interconnectées, dont la grande majorité est originaire de Corato. Mais notre point fort, c'est que nous avons un partenariat avec Wikitree, une société américaine d'entraide généalogique qui a beaucoup œuvré pour que la généalogie génétique soit considérée comme une science.

Au cours de nos recherches, nous avons rencontré les problèmes posés à cette recherche par l'endogamie. Nous avons constaté que Corato, au milieu du 19e siècle, était endogame à 97 %, de sorte qu'il était souvent très difficile de distinguer entre la myriade de cousins et d'homonymes. Heureusement, nous avons trouvé en Wikitree un partenaire capable de développer une application qui puisse aider à résoudre ce problème.

Chez Wikitree, nous avons mis en place une *"Corato One Place Study"* qui peut nous permettre de rester concentrés sur notre objectif principal - aider les descendants d'immigrés à découvrir leurs origines, y compris en ayant recours à la généalogie génétique - tout en abordant le phénomène de la migration, qui a touché une grande majorité des familles coratines. Nous espérons être en mesure d'identifier des familles transnationales.

Le deuxième aspect de notre projet concerne la découverte que l'immigration des personnes originaires de Corato n'a pratiquement pas été documentée en France. L'histoire de cette migration reste donc à écrire. Nous avons donc la chance d'avoir aujourd'hui un comité de suivi

¹ La conférence "Les établissements polycentriques. Transformations, scénarios et perspectives", sera organisée à Bari les 17 et 18 mars prochain par le CRIAT (Centro di Ricerca Interuniversitario per l'Analisi del Territorio), coalition de 4 universités pugliesi.

scientifique, composé d'historiens, dont certains sont parmi les meilleurs spécialistes des migrations en France et en Italie.

Nous pensons qu'étant donné qu'au moins 7 450 Coratins ont émigré vers la France (sans compter les clandestins²), et que la majorité d'entre eux se sont installés dans la région de Grenoble et ont, dit-on, grandement contribué au développement social, économique et culturel de cette grande ville française, il serait important que les descendants de ces immigrants apportent leur propre contribution à l'histoire de la façon dont leurs familles ont été affectées par cette migration. Cela suppose que ces descendants d'émigrés puissent constituer leur histoire familiale. Ma propre expérience est que si des personnes de tous horizons collaborent avec des chercheurs universitaires, il peut en résulter un changement social.

Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons le soutien de la ville de Grenoble dans cette entreprise. Avec notre comité de suivi scientifique, nous avons prévu une série d'animations au cours des 18 prochains mois, qui comprennent l'organisation d'une Journée d'Etude, des réunions publiques et la présentation d'une exposition produite par le Musée National de l'Histoire de l'Immigration, intitulée "*Ciao Italia*". Nous prévoyons de la présenter en français à Grenoble et en italien à Corato (et peut-être dans d'autres localités des Pouilles). L'objectif de cette exposition est de montrer comment les immigrés italiens ont fait la France. Une coopération scolaire concernant les migrations de Corato entre une école de Corato et une autre de Grenoble est aussi tout à fait envisageable.

Le troisième aspect de notre projet est que, plus de 100 ans après le début de l'émigration vers l'étranger à partir de Corato, l'écriture de l'histoire de cette émigration pourrait contribuer des éléments scientifiques au débat sur les migrations dans le monde. Dans notre cas particulier, nous voulons voir comment la migration des Coratins a eu un impact à la fois sur Grenoble et sur Corato - dans l'industrie du bâtiment, par exemple, à laquelle appartenait une proportion importante de la main-d'œuvre coratine. À un niveau plus large, la migration a certainement eu un impact sur la construction de l'Europe. Nous espérons que le CRIAT se joindra à l'université de Grenoble pour l'organisation de notre Journée d'Etude sur les migrations coratines et leur place dans un contexte plus large.

Le quatrième aspect de notre projet, et non des moindres - et peut-être ce qui pourrait être le rôle clé d'une éventuelle base de données internationale au CRIAT - est la nécessité de se conformer aux lois européennes et italiennes sur la protection de la vie privée (c'est-à-dire de la *privacy*). *Nous devons devenir des experts dans ce domaine, et être reconnus comme tels*, afin de garantir que l'interprétation de ces lois relativement nouvelles ne restreigne pas indûment l'accès aux sources primaires nécessaires à l'écriture de l'histoire des migrations. Concrètement, cela veut dire que les descendants d'émigrés doivent pouvoir accéder aux données du *Stato Civile italiano* pour pouvoir constituer leur histoire familiale.

Dans ce domaine, un objectif immédiat est de numériser quatre registres conservés aux archives municipales de Corato, qui contiennent les demandes de passeport des candidats à l'émigration entre 1920 et 1960. Cette numérisation a été demandée par la section lyonnaise du COM.IT.ES (*Comitato degli Italiani all'Estero*). Je pense qu'il faut rassurer les responsables de la municipalité, et la

2 Chiffres extraits de « *Quand c'était nous les clandestins* », par Pasquale Tandoi . Publié initialement en 2011 sous le titre 'Quando i clandestini eravamo noi : l'emigrazione dei Coratini nel mondo 1902 - 1959'. Version italienne/française en 2019 (disponible sur demande). Voir : <https://www.emigrazione-corato.org/medias/files/pre-sentation-au-programme-des-migrations-de-l-universite-d-oxford.pdf> (page 5)

constitution d'une base de données internationale au CRIAT - qui pourrait concerner non seulement Corato, mais le reste des Pouilles - le ferait sans doute.

J'irais même plus loin. Il est évident qu'il faut numériser les ressources primaires, qui sont souvent en mauvais état d'entretien dans les archives existantes. S'il est reconnu que les descendants des migrants des Pouilles peuvent contribuer eux-mêmes à l'écriture de l'histoire de la migration de leurs ancêtres, il n'y a aucune raison pratique pour qu'ils ne participent pas volontairement au processus de numérisation – qui est une action simple, sur le plan technique - surmontant ainsi ce qui est généralement avancé comme raison de l'absence de numérisation, à savoir le manque de fonds.

Je vous remercie de votre attention.

James Smith,

Atelier Généalogique, Marseille

ateliergenealogique@gmail.com

www.emigrazione-corato.org

Bari, 17 mars 2023